

hâter la préparation du plan d'homologation du Boulevard Saint-Joseph en respectant l'entente intervenue avec la Ville de Maisonneuve.

15.—Soumis un rapport de l'Architecte et du Surintendant des Bâtisses, au sujet des salaires payés par M. Boileau, entrepreneur pour la construction du poste de Tétraultville.

Sur proposition de M. le Commissaire Ainey, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: De donner instructions à M. Boileau de se conformer à l'échelle de salaires raisonnables.

Ajournement.

L. N. SENECAI,
Secrétaire.

* * *

Compte rendu de l'assemblée du 4 septembre 1914. a.m.

Son Honneur le Maire M. Martin, Président. Tous présents.

1.—Soumis des mandats vérifiés par le Contrôleur et Auditeur de la Cité, au montant de \$29,340.55, suivant liste certifiée.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'en autoriser le paiement.

2.—Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'autoriser le paiement du plein salaire aux familles de MM. H. Martin et E. Roy, employés au Département de la Voirie, durant le temps qu'ils seront en service actif.

3.—Son Honneur le Maire dépose sur la table deux rapports, recommandant certaines nominations et destitutions dans le Département des Incendies, et laisse son siège.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: Que M. le Commissaire Hébert soit appelé à présider.

4.—Soumise une demande de la Banque de Montréal de changer dans l'article 2 du projet de contrat les mots "à Montréal et à New-York", par les mots "en Canada et aux Etats-Unis".

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'accorder ladite demande et de modifier le projet de contrat en conséquence.

5.—Le Bureau procède à l'étude de la question de l'achat de la Montreal Water and Power Co.

Sont présents MM. Butler et Gagnon, ingénieur et comptable, l'Ingénieur en Chef, l'Avocat en Chef de la Ville et le Surintendant de l'Aqueduc.

Après pourparler,

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: Que M. le Commissaire Hébert et le Contrôleur et Auditeur de la Cité soient priés de faire rapport le plus tôt possible sur la partie financière, que l'Ingénieur en Chef soit prié de faire rapport sur la partie technique, par exemple, ce que la Ville sera obligée de dépenser pour avoir un service efficace contre les incendies, la pression, etc., et de prier l'Avocat en Chef de la Ville de faire rapport sur la partie légale de la question.

Ajournement.

L. N. SENECAI,
Secrétaire.

Engineer to hasten the preparation of the homologated plan of St. Joseph Boulevard while adhering to the agreement entered into between the City and the town of Maisonneuve.

15.—Submitted a report from the Architect and Superintendent of Buildings, anent the salaries paid by Mr. Boileau, contractor for the erection of the Tétraultville station.

On motion of Commissioner Ainey, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That instructions be given to Mr. Boileau to comply with the clause of his contract providing for the payment of fair wages.

Adjourned.

L. N. SENECAI,
Secretary.

* * *

Report of meeting held on the 4th September 1914. a.m.

Present: His Worship Mayor, Mr. Martin, in the Chair, and all the members of the Board.

1.—Submitted warrants verified by the City Comptroller and Auditor, amounting to the sum of \$29,340.55, as per certified list.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To authorize the payment thereof.

2.—On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To authorize the payment of the full salary of Messrs. H. Martin and E. Roy, employees of the Road Department, to their families while they are in active service.

3.—His Worship the Mayor laid on the table two reports, recommending that certain appointments and dismissals in the Fire Department, and left his seat.

On motion of Commissioner Côté,

Resolved: That Commissioner Hébert take the Chair.

4.—Submitted a letter from the Bank of Montreal, asking that in article 2, of the draft of agreement, the words "at Montreal and at New York" be replaced by the words "in Canada and in the United States".

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: To grant said request and to modify the proposed agreement, accordingly.

5.—The Board proceeded to consider the question of the purchase of the Montreal Water and Power Co.

Messrs. Butler and Gagnon, engineer and accountant, the Chief Engineer, the Chief City Attorney and the Superintendent of the Water Department attended the meeting.

After deliberation,

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That Commissioner Hébert, and the City Comptroller and Auditor be requested to report within the shortest possible delay on the financial feature of the question, that the Chief Engineer be requested to report on the technical feature, for instance, as to what the City shall have to spend in order to obtain efficient fire protection, as to the pressure, etc.; and that the Chief City Attorney be requested to report on the legal points connected with said question.

Adjourned.

L. N. SENECAI,
Secretary.